

Séance du samedi 15 novembre 2025

Date de la convocation: 10/11/2025

**Membres en
exercice : 14**

Présents : 8

Votants: 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

***quinze novembre deux mille vingt-cinq l'assemblée
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de
Olivier MAGUET,***

Présents : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE,
Anne COLLINOT, Jean-Jacques DEBIEVE, Thomas HOURLIER,
Michèle MATHIEU, Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA

Représentés : Richard DETHYRE représenté par Olivier
MAGUET, Catherine PECHERY représentée par Annick IENZER,
Jacky PECHERY représenté par Thomas HOURLIER

Excusés : Adeline BEAUFUMÉ, Emilie KONNERT, Barbara
LOUCHART

Absents:

**ANNULE ET REMPLACE POUR ERREUR DE PLUME LA DELIBERATION 74-2025
PLAN D'AMENAGEMENT DE LA FORET COMMUNALE 2026-2045 - (DE 080 2025)**

Le Maire rappelle que la proposition d'aménagement de la forêt communale de Châtel-Censoir a été présentée par les responsables de l'Office National des Forêts au conseil municipal le 30 septembre 2025. Les agents de l'ONF ont exposé les grandes lignes du projet portant sur la période 2026-2045, qui comprend :

- Un ensemble d'analyses sur la forêt et son environnement,
- La définition des objectifs assignés à cette forêt,
- Un programme d'actions.

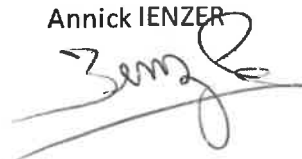
La gestion appliquée sur la forêt consistera :

- à commencer la gestion en futaie irrégulière sur 88,49 ha. Des coupes irrégulières sont programmées sur les parcelles concernées ainsi que des travaux sylvicoles ;
- à poursuivre les travaux sylvicoles ou entamer/poursuivre les premières éclaircies dans les jeunes peuplements traités en futaie régulière sur 18,93 ha ;
- et à la poursuite de la libre évolution naturelle de l'îlot de sénescence déjà existant, sur 1,85 ha.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,
APPROUVE l'aménagement de la forêt communale de Châtel-Censoir pour la période 2026 - 2045.
AUTORISE le Maire à signer tout document inhérent à la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Secrétaire de séance
Annick IENZER



Le Maire
Olivier MAGUET

